

# Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

**LI 0668**

Paris, le jeudi 12 juillet 2018

**Émetteur** : Pascal Clément, Chef de projet du baromètre social - Tél. : 01 45 38 81 24 - Mail : bsi@ucanss.fr  
Eléonora Russo, Chef de projet Formation - Mail : formation@ucanss.fr

**Objet** : BSI – Dispositif de formation à destination des professionnels de la fonction Ressources Humaines

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

Afin de mieux connaître les attentes des salariés, de mesurer les tendances du climat social au sein de l'Institution et d'orienter les actions et les politiques de ressources humaines, l'Ucanss met à disposition de tous les organismes du Régime général, du Régime agricole et du Régime social des indépendants l'accès à un baromètre social institutionnel (le BSI).

C'est un outil de connaissance de l'état d'engagement des salariés et de pilotage des actions en matière de ressources humaines. C'est aussi un acte fort de communication dans la mesure où les salariés ont l'opportunité de s'exprimer librement sur leur vécu professionnel.

Afin de répondre à ces enjeux majeurs de pilotage et de communication, l'Ucanss poursuit le déploiement de son dispositif de formation à destination des professionnels de la fonction Ressources Humaines en charge de l'analyse et de la communication des résultats BSI.

## **I – DESCRIPTIF ET OBJECTIFS DU DISPOSITIF DE FORMATION**

---

Ce dispositif de formation est composé de deux modules conçus et déployés en collaboration avec l'Institut de sondage BVA :

### **MACOM - Mieux communiquer autour des enquêtes locales de climat social – 1 jour (7 heures)**

- Sensibiliser aux fondamentaux d'une communication réussie
- Comprendre et mieux gérer les spécificités de la communication liée au BSI
- Découvrir les différents profils de communication pour mieux identifier ses zones de confort et adapter sa communication aux autres profils
- Expérimenter les outils et techniques présentés par des exercices pratiques
- Faciliter l'ancrage mémoriel du contenu par l'utilisation d'outils visuels efficaces
- Permettre la mise en application ultérieure des techniques et outils au sein des organismes

## CAP - Elaborer un plan d'action en lien avec les résultats de l'enquête BSI – 1 jour (7 heures)

- Construire un plan d'action en lien avec les résultats de l'enquête locale
- Bénéficier et solliciter l'intelligence collective pour construire un plan d'action
- Intégrer les enjeux d'un plan d'action
- Mettre en pratique de la méthode autour d'un cas concret
- Encadrer l'élaboration d'un plan d'action en groupe

## II – COUT DE LA FORMATION

---

Le coût pédagogique de chacun de ces deux modules est fixé à 500 € HT (600€ TTC)

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement et à l'hébergement.

Pour 2018, ce dispositif interbranche bénéficie d'une prise en charge à 50% par Uniformation dans le cadre des fonds mutualisés du plan.

Cette formation n'étant pas dispensée par l'Institut 4.10, il est nécessaire d'opérer les demandes de remboursement auprès de l'OPCA. Contrairement au dispositif habituel, il n'y a pas de demandes d'engagement à réaliser mais uniquement des demandes de règlement.

**Il vous faudra sélectionner "Financement Uniformation et autres partenaires"** via l'espace privé lors de la saisie d'une demande de remboursement.

Les pièces à fournir (par BVA) lors de la demande de remboursement sont :

- la facture de l'organisme de formation par adhérent
- l'attestation de présence en relation avec la facture par demi-journée et contre signée par le formateur.

La gestion des demandes de remboursement est assurée par le Centre de Traitement National d'Uniformation.

## III – CALENDRIER ET INSCRIPTION – 2ème semestre 2018

---

Les inscriptions peuvent se réaliser dès réception de cette d'info sur le site du BSI UCANSS.

Avec votre identifiant et mot de passe utilisés pour se connecter au site du BSI

ATTENTION, à ne pas confondre avec le site de l'UCANSS

### Les dates prévues pour la formation MACOM

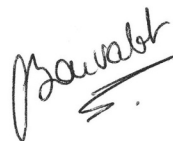
Jeudi 06 septembre	Horaires 9h30 à 17h30	Toutes les sessions se déroulent dans les locaux de l'UCANSS
Lundi 17 septembre		
Jeudi 04 octobre		

### Les dates prévues pour la formation CAP

Lundi 05 novembre	Horaires 9h30 à 17h30	Toutes les sessions se déroulent dans les locaux de l'UCANSS
Jeudi 22 novembre		
Mardi 4 décembre		

Pour plus de précisions, je vous invite à contacter le Chef de projet du baromètre social dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Carole Bonvalot  
Directrice du Développement et de  
l'Accompagnement des Ressources Humaines